

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juillet 2018

Tous les membres présents, excepté :
Mr CATTET Philippe et Mr MAIRE Aurélien

Absents : Excusé sans procuration :
Excusé avec procuration :
Non excusé : Mr CATTET Philippe - Mr MAIRE Aurélien

Secrétaire de réunion : Mme GUILLAME Christine

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 30

1. Intervenant pour l'organisation du Comice 2019

Suite à l'intervention de Mme Emmanuelle BONNEFOY, le Conseil Municipal invitera toute la population, dès la rentrée, à une réunion publique afin de composer les différentes commissions thématiques de travail.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2018

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

3. Bois

VENTE LOTS BOIS DE CHAUFFAGE le 15 juin 2018 à 18h

Délibération N° 2018 - 006

	estimation en stères	emplacement	Nom Prénom	Soumission Prix au stère	TOTAL
Lot N°1	2	carrière	Dominique CUENOT	2 €	4.00 €
Lot N°2	3	long de la piste après la carrière (Parcelle 18)	Dominique CUENOT	1 €	3.00 €
Lot N°3	6	long de la piste après la carrière (Parcelle 18)	Dominique CUENOT	1 €	6.00 €
Lot N°4	1	long de la piste après la carrière (Parcelle 18)	Dominique CUENOT	1 €	1.00 €
Lot N°5	2	long de la piste après la carrière (Parcelle 17)	Bruno BIEGUN	4 €	8.00 €
Lot N°6	4	long de la piste après la carrière (Parcelle 17)	Bruno BIEGUN	4 €	16.00 €
Lot N°7	2	Parcelle 7 - 1 frêne et 1 Hêtre	Dominique CUENOT	2 €	4.00 €
Lot N°9	3,5	bas de la parcelle 23 - bord de piste	Dominique CUENOT	2 €	7.00 €
					49.00 €
Lot N°8	4	Pile de frêne contre le bâtiment communal. Mise à prix 100 € le lot	Yves & Laetitia DONZEL	Mise à prix 100 € le lot	120.00 €
TOTAL					169.00 €
Bruno BIEGUN : 6 stères		24.00 €			
Dominique CUENOT : 14 stères		25.00 €			
Yves & Laetitia DONZEL : 4 stères		120.00 €			
TOTAL		169.00 €			

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juillet 2018

Projet de piste forestière Parcelle 4

Une éventuelle piste forestière est proposée par l'Agent ONF dans la parcelle 4 afin d'optimiser l'exploitation de cette parcelle

Après visite de la commission bois, le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de cette piste par **l'entreprise GIRARD**.

4. Informations diverses

➤ **Urbanisme**

- CU M Bernard GUILLAME – 3, Rue St Hippolyte

1^{er} dossier déposé le 16/12/2017 : annulation de la demande de certificat d'urbanisme

Nouveau dossier déposé le 29/05/2018 en respectant les prescriptions de la Chambre d'agriculture ainsi que la condition de surface constructible, à savoir 1000 m² → en cours

- CU M Jérôme JUIF – Chemin de Nioulot

Dossier déposé le 29 mai 2018 → en cours

- Projet ALONSO : dossier division parcellaires en 3 lots – Route de Champs du Puits

Viabilisation en cours

Travaux de raccordement électrique : demande autorisation de voirie pour terrassement sur 21 m (traversée de route)

Eau : différents échanges ont eu lieu avec le SIEHL pour le déplacement des conduites d'eau qui se trouvent sur le terrain de M Alonso.

✓ Déplacement de la conduite de 60 en bordure de route de Champs du Puit

✓ Déplacement de la conduite de 100 + déplacement de la bouche incendie

En accord avec le SIEHL (pour l'eau), ces travaux seront engagés dès lors qu'un permis de construire sera accepté

La même condition est appliquée pour le raccordement électrique

Une consultation de la mairie sera nécessaire pour définir l'emplacement de la traversée de route.

➤ **Contrôle et entretien des poteaux et robinets**

La Ste INGRID, mandatée par le SIEHL a procédé au contrôle et entretien des poteaux et robinet d'incendie et a remis un registre à la commune → Coût 268,80 €

Chaque poteau devra être numéroté selon ce registre : Louis doit se rapprocher de l'employé communal pour effectuer ce marquage (à l'automne)

➤ **Extincteurs**

Le contrôleur de la Ste SICLI a procédé à la vérification des extincteurs ainsi qu'à la fixation de l'extincteur à côté des toilettes le jeudi 31 avril

➤ **Tampon sur regard Rue des Écoliers**

Le tampon d'un regard a été changé Rue des Ecoliers (formation d'un trou qui s'avérait dangereux pour les piétons ou les cyclistes)

Coût : 174,00 €

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juillet 2018

➤ **Groupe scolaire :**

4.5 Jours → 4 jours à partir du 1^{er} janvier 2019

➤ **Effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 : 137 élèves.**

Annulation du retrait conditionnel du 6^{ème} poste confirmé (sans comptage des élèves le jour de la rentrée)

➤ **Connecteur concernant le prélèvement à la source** à partir du 1^{er} janvier 2019 : de 1 à 10 agents 250 € HT (acquisition pour 3 ans)

→ Décision reportée à l'automne

➤ **15 Août 2018**

Messe en pleine air sur le site de la vierge suivi d'un apéritif offert par la commune

L'employé communal sera à Durnes les 18 et 19 juillet pour tondre et couper les haies : un appel est lancé à celui ou celle qui peut donner un coup de main

➤ **Cimetière**

Nettoyage du cimetière le 26/7/2018 à 18h

➤ **Demande d'un terrain de jeux par les enfants de Durnes**

Une demande d'un terrain de jeux a été adressée à la municipalité. L'idée a été retenue favorablement : une réflexion est engagée

➤ **Documents remis aux membres du Conseil Municipal**

- *Informations en cas d'incendie* : affiche avec contacts téléphoniques et consignes en cas d'incendie, remise à chaque conseiller + Panneau d'affichage

- *Rapport d'évaluation des charges transférées* : établi par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) dont Frédéric est membre

Rapport à consulter par les membres du Conseil Municipal : sera approuvé (ou pas) par délibération lors d'une prochaine réunion (délai de 3 mois)

5. Questions diverses

Etat d'avancement éclairage public (Dominique CUENOT)

Le remplacement des lampadaires est en cours. Intervention de Mr Tyrode / DEPANN ELEC

Si vous avez des remarques ou des questionnements, veuillez les signaler en mairie

Inondations (Patrick JUIF)

La problématique de saturation du réseau pluvial au niveau du Rond Point a été évoquée, une réflexion sera engagée avec la Communauté de Commune.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23 h